

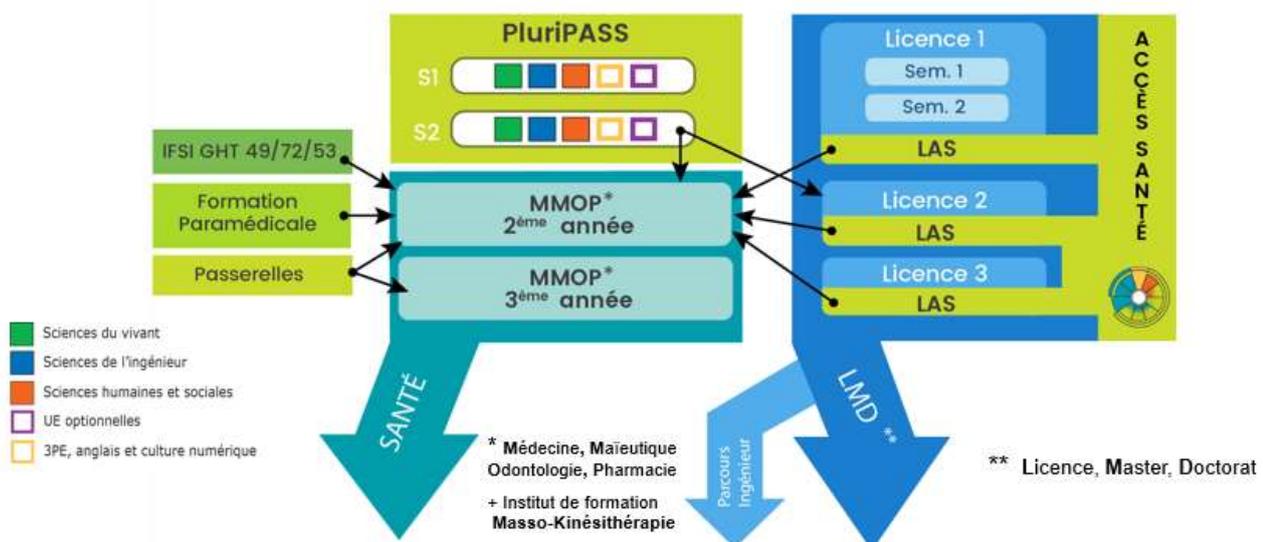
Les études de santé à l'Université d'ANGERS

L'Université d'Angers propose 2 voies d'accès aux 5 filières de Santé :
Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie (MMOP-K).

- **PASS (PluriPASS)** : Licence - **Parcours d'Accès Spécifique Santé**
Option Pluridisciplinaire - Site internet : univ-angers.fr/pluripass
- **L.AS : Licence avec Accès Santé**
La liste des licences proposant une option Accès santé est sur Parcoursup -
Site internet : univ-angers.fr/l-as

Les livrets étudiants PluriPASS et L.AS sont téléchargeables depuis notre site.

3 CAMPUS au choix : ANGERS - Le MANS - LAVAL



Comment candidater :

Pour accéder à ces formations, il faut passer via **Parcoursup** et faire des vœux en fonction de ce que vous souhaitez : <https://www.parcoursup.fr/>

Nous contacter :

N'hésitez pas à contacter la scolarité si vous avez des questions supplémentaires.

Des questions concernant **PluriPASS** écrivez à la scolarité PluriPASS :

→ pluripass@univ-angers.fr

Des questions concernant **L.AS** écrivez à la scolarité L.AS :

→ l-as@univ-angers.fr

Association Angevine du Tutorat PASS-LAS

Tutorat PASS LAS (2ATP) est une association d'étudiants en 2^e, 3^e et 4^e année de Santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie) qui accompagne depuis 2003, les étudiants en PluriPASS lors de leurs concours pour accéder aux études en Santé.

La 2ATP s'adapte depuis 2020 à la réforme et propose un accompagnement des étudiants en LAS et PASS.

Nous sommes soutenus par la Faculté de Santé d'Angers et les Universités d'Angers et du Mans.

Nous proposons des actions au plus proche des besoins des étudiants, en travaillant notamment avec les professeurs de PASS-LAS et la scolarité :

- > Accompagnement pédagogique (ré-explications et supports de cours, exercices, entraînements, examens et oraux blancs)
- > Soutien bien-être (parrainage, permanences santé, séances de sport et de relaxation...)
- > Aide dans l'orientation

Tutorat PASS LAS :

site : <https://p1.asso2atp.fr>

email : tutorat@asso2atp.fr



AGRÈMENT MINISTÉRIEL DU TUTORAT

Le tutorat oeuvre depuis des années pour proposer un service de qualité. Cette année encore, notre travail est reconnu, non seulement par nos adhérents mais aussi par l'Etat. En effet, nous sommes fiers d'avoir obtenu l'agrément ministériel des tutorats décerné par le ministère de l'enseignement supérieur. Cet agrément est un gage de qualité que nous devons au travail fantastique fourni par nos bénévoles, étudiants des années supérieures de santé

SOUTIEN DE LA FACULTÉ

La 2ATP bénéficie du soutien de l'équipe de direction de PluriPASS. La communication entre nos deux équipes est importante et contribue à notre connaissance exhaustive de la Réforme des études de santé. Le soutien des professeurs se traduit par une relecture de nos photocopies, des sujets de colles et d'examen blancs.